

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : Mme, Mlle, M.....

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL:

E-MAIL :

Parrainé par :

Cotisation annuelle 2020 : 71,00 €

PROFESSION :

- Assistant(e) maternel(le) du Particulier employeur**
- Assistant(e) maternel(le) du Particulier employeur en M.A.M**

Je souhaite :

- adhérer** au Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des assistantes maternelles
- renouveler mon adhésion**

Fait le à
Signature

A réception du bulletin d'adhésion et du montant de la cotisation annuelle, la carte d'adhérent vous sera établie et adressée. Ainsi que tout document : guide juridique, agenda, contrat de travail

Le règlement doit être libellé à l'ordre du Syndicat National FO des assistantes maternelles.

Vous pouvez régler en plusieurs fois en indiquant les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques établis.

Depuis 2013, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant des cotisations annuelles versées.

Si vous êtes non imposable, vous recevrez désormais un chèque du Trésor Public.

L'adhésion vous revient donc à 2.01€ par mois, (71€ - 66% = 24.14€).

N'hésitez plus, adhérez à Force Ouvrière !

Vous êtes adhérent : Cinéma, parcs et loisirs, spectacles, vacances, courses, maison, mode.... Sur la Plateforme Avantages **profitez de réductions pouvant aller de 5 % à 50 %.**

<https://www.avantagespourtous.com/com/homepage>

Le bulletin est à retourner à : **FGTA-FO**
Secteur Emplois de la famille
15 avenue Victor Hugo 92170 Vanves

<https://www.facebook.com/assistante.maternelle.FO/>